

LA CHRONIQUE DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES SUR RCF

I Vendredi 11 juin à 6h55

« JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION A LA MALTRAITANCE DES PERSONNES AGÉES »

Claire Granger, directrice des ressources pour l'accompagnement des Petits Frères des Pauvres

RCF : Bonjour Claire GRANGER, aujourd'hui vous souhaitez nous rappeler que mardi prochain, le 15 juin, ce sera la journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées

CG : Oui et ce n'est pas un sujet facile. Chez les Petits Frères des Pauvres, nous préférons d'ailleurs parler des maltraitements au pluriel pour souligner ses nombreux visages. La maltraitance n'est pas toujours spectaculaire, pas toujours intentionnelle et son auteur pas toujours malveillant. C'est une réalité bien complexe qui génère beaucoup de souffrances pour toutes les personnes impliquées. Malgré tout, nous sommes heureux qu'aujourd'hui, après une longue démarche de concertation à laquelle nous avons participé, une définition puisse enfin voir le jour grâce aux travaux de la Commission Nationale de lutte contre la maltraitance. Mieux nommer les phénomènes permet d'en prendre conscience, de les repérer plus tôt, d'alerter et de rechercher des pistes, si ce n'est de solution, au moins d'amélioration pour la personne âgée qui en est victime.

Admettre qu'un geste, une parole, une action ou un défaut d'action peuvent faire maltraitance, c'est important. Reconnaître qu'un environnement inadapté ou qu'une situation de précarité sont des facteurs qui rendent les personnes plus vulnérables c'est, pour nous, une vraie avancée. En situation d'isolement et de précarité les personnes rencontrent plus de difficultés pour se protéger des abus dont elles peuvent être victimes. Cela augmente leur vulnérabilité et les expose à des violences de toutes sortes.

RCF : Pouvez-vous nous donner des exemples concrets que vous rencontrez ?

CG : Il y a en ce moment beaucoup de cohabitations non choisies entre de grands enfants qui reviennent au domicile d'un parent ou d'un grand-parent. Ces retours sont motivés par la nécessité. Nous sommes alors loin des habitats intergénérationnels choisis. Il s'agit de situations sociales très compliquées qui mêlent chômage, addictions et parfois situation de handicap. Cela génère des tensions et de la violence dans des domiciles sont souvent exigus. Face à ces situations très préoccupantes, nous nous attachons à respecter le rythme et la parole de la personne et souvent sa difficulté à se reconnaître comme victime. Nous ne la brusquons pas en posant des actes qui pourraient eux-mêmes ajouter de la souffrance à la souffrance.



Dans un autre registre, en établissements, ce sont les privations de liens affectifs qui nous préoccupent actuellement. Les familles alertent d'ailleurs régulièrement sur ce sujet. Dans certains établissements, on ne permet toujours pas aux personnes âgées de recevoir qui elles souhaitent : un voisin, un ami, une gardienne d'immeuble, un bénévole d'accompagnement par exemple. Ces personnes font pourtant partie de leur entourage, sont parfois aussi proches que peuvent l'être des membres d'une famille mais on leur refuse encore aujourd'hui l'accès de certains établissements alors que l'accès à ces lieux de vie devrait être possible sans plus de conditions.

La maltraitance est une atteinte aux droits comme aux besoins fondamentaux de la personne. Elle intervient dans le cadre d'une relation de confiance, de dépendance, de soin ou d'accompagnement. Soyons donc attentifs à nos aînés en particulier les plus isolés et les plus démunis d'entre eux qui sont aussi souvent les plus exposés.